

ADDENDUM

Addendum à l'appel à manifestation d'intérêt pour les agents contractuels dans les groupes de fonctions et profils suivants:

Page 1

Après

EPSO/CAST/P/20/2018 Psychopédagogues GF IV

Ajouter

EPSO/CAST/P/21/2019 Correcteurs GF III

EPSO/CAST/P/22/2019 Traducteurs GF IV

Page 4

Sous

2) Sélections organisées par EPSO. Tests de type «questionnaire à choix multiple» (QCM) sur ordinateur

Si vous êtes présélectionné, vous serez invité à passer une série de tests de type QCM dans un centre d'examen agréé, conformément au tableau ci-dessous. Vous recevrez des instructions supplémentaires concernant les tests via votre compte EPSO [etc.].

Tests	Langue	Nombre de questions	Durée	Note minimale requise	En cas de réussite, période de validité des résultats
I) Tests de raisonnement					
Raisonnement verbal	L1	20	35 min.	10/20	10 ans
Raisonnement numérique	L1	10	20 min.	10/20 combiné	
Raisonnement abstrait	L1	10	10 min.		

Au lieu de:

II) Test de compétence						
Test de compétence	L2	25	50 min.	GF II et GF III 13/25	GF IV 16/25	5 ans

Ajouter

II) Test de compréhension linguistique						
Test de compréhension linguistique	L2	12	30 min.	GF III 6/12	GF IV 7/12	5 ans

Pour les deux profils, assurez-vous que la langue 1 choisie pour les tests de raisonnement est votre langue cible (c'est-à-dire le français si vous êtes traducteur ou correcteur francophone, l'allemand si vous êtes traducteur ou correcteur germanophone, etc.).

Sous

3) Tests de recrutement comprenant un entretien et d'autres formes d'évaluation facultatives

Si vous réussissez à la fois les tests de raisonnement et les tests de compréhension linguistique, les services recruteurs vous inviteront à un entretien avec un jury afin de déterminer si vous possédez les qualifications, l'expérience professionnelle et les connaissances linguistiques adéquates pour le poste concerné. Dans certains cas, les services recruteurs peuvent également vous demander de vous soumettre à d'autres formes d'évaluation, par exemple une épreuve écrite, une épreuve pratique ou une simulation.

Ajouter

Veillez noter que, plus particulièrement à la Commission européenne, les services susceptibles de vous recruter vous demanderont de vous soumettre, avant le recrutement, à des tests complémentaires de traduction ou de correction d'épreuves et de les réussir.

Page 7

Sous

ANNEXE I — FONCTIONS

Ajouter

GROUPE DE FONCTIONS IV - Traducteurs

- a) Traduire vers votre langue 1, à partir d'au moins deux langues sources (essentiellement à partir de l'anglais et/ou du français);
- b) relire et corriger vos propres traductions;
- c) réviser des traductions effectuées par d'autres traducteurs, internes et des traducteurs indépendants;
- d) réaliser des recherches terminologiques et créer/alimenter des bases terminologiques;
- e) apporter une contribution active aux activités de formation et au développement d'outils informatiques;
- f) fournir des conseils linguistiques;
- g) partager des connaissances spécialisées dans les domaines présentant de l'intérêt pour l'institution;
- h) contribuer à garantir l'assurance-qualité et la gestion des données linguistiques, y compris pour la traduction automatique;
- i) gérer des projets linguistiques;
- j) gérer les flux de travail linguistiques.

GROUPE DE FONCTIONS III - Correcteurs

La correction et la vérification linguistique peuvent comprendre les tâches suivantes:

- a) corriger les textes du point de vue de l'orthographe, de la grammaire, de la ponctuation, du formatage, de la typographie, mettre en évidence et commenter les passages de textes qui pourraient être améliorés sur le plan de la clarté, et introduire les corrections de l'auteur;
- b) préparer et contrôler les épreuves en vue de la publication sur différents formats et supports;
- c) préparer, sur format électronique ou sur papier, des manuscrits du point de vue de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe, ainsi que la vérification de la cohérence et de l'uniformité des textes;
- d) contrôler le respect des conventions et des règles de style, voire de la conformité des textes avec le code de rédaction interinstitutionnel adopté par l'ensemble des institutions de l'Union européenne;
- e) contrôler la qualité des travaux assurés par des contractants externes dans ce domaine;
- f) préparer les documents des institutions pour publication et finaliser les textes du point

de vue de la typographie;

- g) effectuer différentes autres tâches de nature linguistique telles que la modération de contenus de pages web et la transcription.

Tous les autres principes de l'appel s'appliquent mutatis mutandis aux correcteurs du groupe de fonctions III et aux traducteurs du groupe de fonctions IV.